

RECUEIL DE GESTION

POLITIQUE

**Centre
de services scolaire
des Draveurs**



SECTEUR

Service du secrétariat général et des communications

SUJET

POLITIQUE SUR L'IDENTIFICATION VISUELLE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DRAVEURS

IDENTIFICATION

CODE : 50-44-01

PAGE : 1 de 8

RÉSOLUTION NO :

AMENDEMENT NO :

DATE

SIGNATURE

C387-0506

2024-05-06

Original signé par la présidence
du conseil d'administration

01) RÉFÉRENCES

Le Programme d'identification visuelle (PIV) du gouvernement du Québec récupéré de <https://www.piv.gouv.qc.ca/normes-graphiques/>

Guide des bonnes pratiques et informations complémentaires au Programme d'identification visuelle, Gouvernement du Québec, 2019 ;

02) PRÉAMBULE

Au printemps 2023, le Centre de services scolaire des Draveurs a entamé des travaux de refonte de son image de marque. Ces travaux ont mené à la création de plusieurs éléments visuels représentatifs du CSSD.

Le slogan du CSSD est « Ensemble, pour la réussite de chacun ». Bien plus qu'une simple image, notre slogan incarne nos valeurs fondamentales et notre engagement envers l'éducation collaborative, la cohérence pédagogique et le soutien en salle de classe. Il est également un rappel de la mission du Centre de services scolaire des Draveurs, qui consiste en « l'établissement d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population ».

La nouvelle image de marque du CSSD est également composée de trois couleurs et de deux formes représentant le centre de services scolaire. Chaque couleur a sa propre signification unique, créant ainsi une identité visuelle qui reflète notre mission commune. L'orange, le bleu et le vert, au-delà de leurs significations intrinsèques, revêtent également des connotations en lien avec nos piliers que sont la collaboration, la cohérence et le soutien.

Orange : Collaboration

L'orange éclatant, énergique et joyeux inspire une atmosphère propice et représente notre engagement envers la collaboration. Cette couleur vive stimule l'enthousiasme et la créativité, encourageant les individus à travailler ensemble de manière constructive tout en inspirant une atmosphère propice à la collaboration dynamique. Nous croyons fermement que l'apprentissage est un processus collaboratif où chaque individu apporte sa perspective unique pour enrichir l'expérience éducative. En embrassant la diversité des idées, nous favorisons un environnement où l'échange et la coopération sont au cœur de notre approche pédagogique.

Bleu : Cohérence

Le bleu, couleur de la confiance et de la stabilité, symbolise notre engagement envers la cohérence. Il évoque la sérénité qui permet de favoriser l'alignement de nos décisions stratégiques et la confiance mutuelle nécessaire à la cohérence de nos interventions. Nous croyons en une éducation qui est constante et structurée, offrant ainsi une base solide pour le développement intellectuel. La cohérence pédagogique est la clé pour établir des fondations robustes, permettant à chaque apprenant(e) de progresser de manière harmonieuse dans son parcours éducatif.

Vert : Soutien en salle de classe

Le vert, couleur de la persévérance et qui évoque la jeunesse, la créativité, l'éveil vital et l'harmonie. Cette couleur a des fonctions apaisantes, tonifiantes et rafraîchissantes. Elle symbolise notre engagement à offrir un soutien en salle de classe. Nous comprenons les défis auxquels les apprenant(e)s peuvent être confronté(e)s, et nous sommes déterminés à fournir un environnement calme et apaisant où le soutien éducatif est accessible à tous et à toutes. Que ce soit par le biais de ressources pédagogiques, d'encadrement personnalisé ou d'initiatives communautaires, nous sommes là pour soutenir chaque étape du parcours éducatif.

Les formes

L'utilisation de cercles et de carrés dans notre image de marque évoque l'apprentissage des formes au primaire, rappelant que le Centre de services scolaire des Draveurs travaille à favoriser la réussite éducative de ses élèves dès leur plus jeune âge.

Enfin, les travaux ont permis au Centre de services scolaire des Draveurs de développer plusieurs outils de communication présentés dans la présente politique.

En tout temps, le Centre de services scolaire des Draveurs doit également respecter le Programme d'identification visuelle (PIV) du Gouvernement du Québec. Dans la foulée de l'entrée en vigueur de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires le 8 février 2020, les centres de services scolaires ont été intégrés à cette stratégie et ce, depuis le 15 juin 2020. Ainsi, l'affichage extérieur du centre administratif, la papeterie, les outils d'information et tous les autres éléments du matériel de communication doivent correspondre aux règles du PIV afin d'assurer la cohérence des outils de communication s'adressant aux citoyennes et aux citoyens.

03) **CHAMP D'APPLICATION**

Le PIV et l'image de marque s'appliquent à toutes les communications publiques du centre de services scolaire. Ces règles s'appliquent donc à tout le matériel désigné comme support institutionnel, publicitaire ou promotionnel qui véhicule le nom, l'image ou l'identité visuelle du centre de services scolaire.

04) **DÉFINITIONS**

Dans la présente politique, à moins d'indication contraire, les mots suivants signifient :

- **Communication numérique** : toutes les communications qui se font au moyen d'un média numérique : Web, médias sociaux, applications mobiles, messageries instantanées, télévision connectée, bornes interactives, espaces publicitaires numériques, géolocalisation ainsi que tout autre objet connecté
- **Communication publique** : tout matériel numérique ou non faisant l'objet d'une communication et dont le ou les destinataires proviennent de l'interne ou l'externe. Il est à noter que toute production publique peut faire, en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) (la Loi), l'objet d'une demande d'accès à l'information.
- **Identité visuelle** : ensemble de normes et d'éléments cohérents qui permettent d'identifier une même organisation au travers des différents médias de communication qu'elle émet.
- **Image de marque** : ensemble d'éléments visuels cohérents qui permettent d'identifier une même organisation au travers des différents médias de communication qu'elle émet.
- **Logo** : graphisme qui représente une marque ou une société, il est un symbole. Le logo est aussi un moyen d'identification et de communication indispensable à toute organisation. En effet, c'est un élément de la communication visuelle moderne très important et qui permet de se démarquer.
- **Programme d'identification visuelle** : ensemble de normes graphiques et esthétiques régissant les différentes illustrations et applications d'une signature ou d'un symbole institutionnel, dans le cadre de la communication imprimée, électronique, multimédia, administrative ou autre.
- **Slogan** : brève formule frappante conçue afin de véhiculer un message à un public.

05) **OBJECTIFS**

- 5.1 Assurer que le PIV et l'image de marque du Centre de services scolaire des Draveurs soit respecté dans toutes les communications publiques du centre de services scolaire.
- 5.2 Assurer une cohérence dans les communications avec les publics interne et externe.
- 5.3 Favoriser la promotion de l'image de marque du Centre de services scolaire des Draveurs.

06) PRINCIPES ET ENGAGEMENTS

6.1 Le logo représente l'image officielle du Centre de services scolaire des Draveurs. Il se compose de trois éléments indissociables : les mots « Centre de services scolaire des Draveurs », « Québec » et le drapeau fleurdelisé.



6.2 Le visuel du slogan du Centre de services scolaire des Draveurs se compose de son slogan, « Ensemble, pour la réussite de chacun » et de ses trois piliers : Cohérence, collaboration, soutien.



6.3 Il est interdit d'altérer de quelque façon que ce soit les éléments qui composent le logo ainsi que le slogan.

6.4 Le logo doit être employé dans les communications publiques du centre de services scolaire dans lesquelles il est le ou l'un des signataires.

6.5 Tous les outils de communication du centre de services scolaire doivent respecter le PIV et l'image de marque du Centre de services scolaire des Draveurs.

6.6 Les écoles et les centres peuvent utiliser leur propre logo dans leurs communications numériques ou non et ce, sous certaines conditions décrites dans les modalités d'application.

6.7 Les écoles et les centres souhaitant modifier leurs logos doivent s'adresser au Service du secrétariat général et des communications afin de l'en informer et de connaître la procédure à suivre.

07) MODALITÉS D'APPLICATION**7.1 Signature de Courriel**

En-tête

L'en-tête des courriels doit contenir le logo du Centre de services scolaire des Draveurs positionnée dans le coin supérieur gauche, sur un fond uni blanc. À noter que l'en-tête est inséré automatiquement au bon endroit dans les courriels d'envoi.

Signature

La signature de courriel doit contenir les éléments suivants, l'un sous l'autre et alignés à gauche :

- Nom de l'expéditeur (en caractère gras) ;
- Fonction de l'expéditeur ;
- Nom de l'unité administrative (école, centre ou service) ;
- Centre de services scolaire des Draveurs ;
- Téléphone et poste (si applicable) ;
- Site Web de votre unité administrative.

Le logo de l'école (si applicable) peut être ajouté dans le pied de page en-dessous du bloc de coordonnées ou à droite de celui-ci.

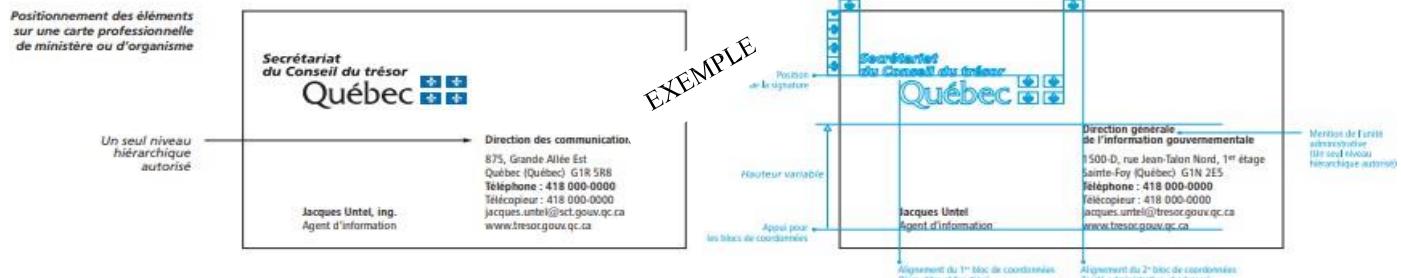
7.2 Carte professionnelle

Seuls les éléments suivants doivent apparaître au recto de la carte de professionnelle :

- Signature du ministère ou de l'organisme, en version deux couleurs;
- Nom de la personne, suivi de son titre professionnel, le cas échéant;
- Fonction de la personne ;
- Nom de l'unité administrative dont relève la personne (un seul niveau hiérarchique est autorisé);
- Bloc de coordonnées, composé minimalement de l'adresse, d'un numéro de téléphone (ou un moyen de joindre vocalement la personne) et d'une adresse courriel. Le numéro de téléphone est toujours en caractères gras.

La police Chaloult, condensée ou condensée demi-gras de 7 points, doit être utilisée pour toutes les informations apparaissant sur la carte. Le positionnement des éléments est celui présenté dans les images ci-dessous.

Le verso de la carte doit rester vierge. Aucun élément promotionnel ni photo ne peut être ajouté à la carte professionnelle autant sur le recto que sur le verso.



7.3 En-tête et pied de page



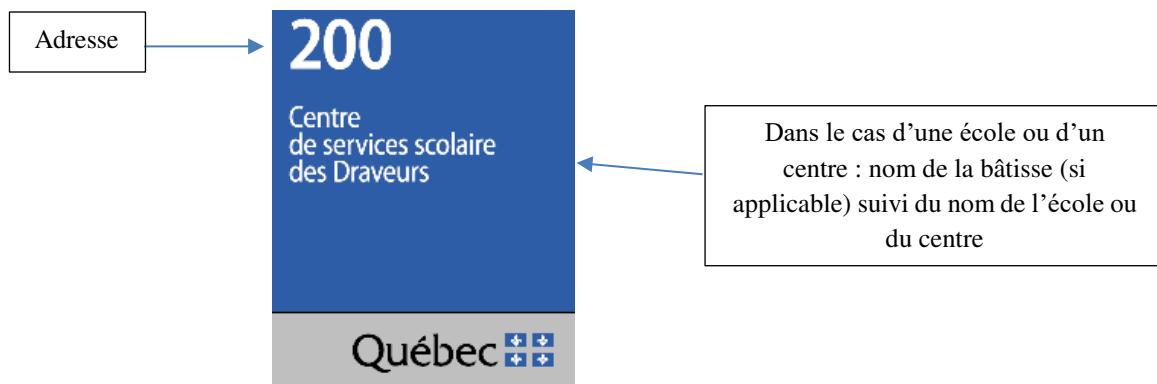
Ensemble, pour la réussite de chacun

(TEXTE)

200, boulevard Maloney Est
Gatineau (Québec) J8P 1K3
Téléphone : 819 663-9221
Télécopieur : 819 663-6176
www.cssd.gouv.qc.ca

Note L'en-tête et le pied de page ne figure que sur la première page d'un document de plusieurs pages. Le bloc de coordonnées situé dans le pied de page doit être rédigé avec la police Chaloult condensé de 7 ou de 7,5 points. Ce bloc doit être aligné verticalement avec le drapeau du logo dans l'en-tête.

7.4 Affichage extérieur (identification des établissements)



Note Il est permis, pour les constructions existantes, de conserver le logo de l'école ou du centre sur un mur extérieur ou à l'entrée d'un stationnement.

7.5 Médias sociaux

En conformité avec le PIV, la signature de tous les médias sociaux relevant du Centre de services scolaire des Draveurs doit être celle-ci :



Centre de services scolaire des Draveurs

7.6 Présentation Powerpoint

Le modèle de présentation PowerPoint sera utilisé dans toutes les présentations PowerPoint du Centre de services scolaire des Draveurs qui seront présentées au public.

7.7 Bannière rétractable

La bannière rétractable sera utilisée dans les évènements publics comme les foires d'emplois afin de faire connaitre le Centre de services scolaire des Draveurs.

7.8 Bannières Facebook

Les bannières Facebook seront utilisées sur la page Facebook du Centre de services scolaire des Draveurs

7.9 Bannières Web

Les bannières web seront utilisées sur le site web du Centre de services scolaire des Draveurs.

7.10 Pochette

La pochette sera distribuée lors d'évènements organisés par le Centre de services scolaire des Draveurs, tels que des conférences de presse ou des inaugurations.

7.11 Signet

Le signet pourra être distribué lors d'évènements organisés par le Centre de services scolaire des Draveurs ou lors d'évènements publics où le Centre sera présent.

7.12 Modèles Canva

Les modèles Canva seront utilisés dans les publications sur les réseaux sociaux du Centre de services scolaire des Draveurs.

Note : Tous les outils de communication sont disponibles sur l'Intranet.

08) RESPONSABILITÉS**8.1 Direction générale**

8.1.1 S'assurer de l'application de la présente politique par l'ensemble des directions d'établissement et de service du centre de services scolaire.

8.2 Service du secrétariat général et des communications

8.2.1 S'assurer que toutes les communications publiques numériques et non-numériques émises par le centre de services scolaire respectent le PIV et l'image de marque du Centre de services scolaire des Draveurs.

8.3 Service des ressources matérielles

8.3.1 S'assurer que tous les affichages extérieurs des bâtisses appartenant au centre de services scolaire respectent le PIV et l'image de marque du Centre de services scolaire des Draveurs.

8.4 Directions d'établissement et de service

8.4.1 S'assurer que les membres du personnel de l'unité administrative respectent le PIV et l'image de marque du Centre de services scolaire des Draveurs dans leurs communications publiques numériques ou non-numériques.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente politique entre en vigueur dès son adoption.